

Algues marines, l'or vert menacé

● La récolte des algues marines a démarré le 1^{er} juillet, à El Jadida. Les pêcheurs se multiplient alors que la plante se raréfie. Les professionnels du secteur tirent la sonnette d'alarme.

C'est l'effervescence le long du littoral d'El Jadida à l'ouverture officielle de la saison de la cueillette de l'algue rouge marine, prévue chaque année dès le 1^{er} juillet. Des hommes, des femmes et des enfants s'affairent sur les côtes pour ramasser la plante. Une occupation à plein temps pour des familles entières, notamment dans les zones rurales. L'algue rouge est même une principale source de subsistance pour de nombreux foyers pour l'année. Cette richesse produite par la mer est de plus en plus convoitée à l'international. La demande augmente, mais la ressource marine s'épuise. La sonnette d'alarme a été tirée par les professionnels du secteur. «Il faut absolument appliquer et avec rigueur un repos biologique, une année blanche, pour permettre la régénérescence de la plante», affirme avec véhémence, Ahmed Dadoune, président de l'association Al Faraj des marins et des plongeurs à la commune de Moulay Abdallah. Pour lui, à cause de la surexploitation, l'algue rouge est menacée d'extinction. Pour preuve, la cueillette est devenue très laborieuse, les prises moins importantes et il faut aller de plus en plus loin, de plus en plus profond pour la trouver au fond de l'océan. Fort de ce constat, un plan d'aménagement des algues marines a été mis au point par la direction de la Pêche maritime et de l'aquaculture du ministère en 2010. Cette pêche d'importance économique a été adoptée par le département de la pêche maritime dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie renouvelée de développement et de compétitivité du secteur halieutique, dite «Halieutis». Le plan a pour objectif la reconstitution du stock surexploité, l'organisation de l'activité, la préservation des emplois formels actuels et l'augmentation de la valorisation du produit.

Situation actuelle

La principale espèce d'algue marine exploitée au Maroc est le *Gélidium sesquipedale* (dite algue rouge). Il existe trois zones de ramassage de ces algues marines : la Méditer-



● Cette année, plus de 1.160 plongeurs ont bénéficié de sessions de formation mises en place par le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime.

ranée, l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud. La zone d'El Jadida concentre plus de 80 % de la production nationale. La plante est menacée d'extinction à cause d'une surexploitation prononcée. Les observations de l'INRH sont très alarmantes. En effet, les indicateurs font état d'une baisse considérable de la densité et de la biomasse sur le littoral d'El Jadida, principale zone de production. La densité, quant à elle, diminue actuellement de façon alarmante. La ressource est exploitée anarchiquement et majoritairement sans autorisations avec utilisation d'engins prohibés, des barques non immatriculées et des chambres à air de véhicules

lourds. De même, la période et les zones de pêches ne sont pas respectées. Parallèlement, les moyens de contrôle sont très insuffisants dans ce domaine, fortement dominé par le circuit informel. Par ce fait, le système de traçabilité est difficilement applicable. Le quota annuel alloué est largement dépassé. Et le marché très porteur a été en quasi liberté quantitative à l'export.

Quota global à l'export

Les mesures proposées par le plan ont été définies en 3 catégories. D'une part, les mesures d'aménagement relatives à la détermination de quota de pêche par site en fon-

ction du potentiel exploitable. Il s'agit aussi de définir le nombre d'unités de pêche par site et d'appliquer des repos biologiques par zone. Le deuxième point a trait à l'instauration du système de traçabilité, permettant le suivi du produit tout au long de la chaîne de valeur (Depuis le débarquement jusqu'à l'export) Le ministère compte également procéder à l'implantation de structures commerciales de l'ONP, au niveau des zones de pêche concernées en vue de l'organisation du circuit de commercialisation avec renforcement du contrôle. Le quota global à l'export est désormais plafonné à 6.040 tonnes autorisées, dont 1208 tonnes d'algues brutes et 805 tonnes d'algues transformées en agar-agar. Le dernier point concerne les dispositions juridiques relatives à l'élaboration

Setexam s'accapare l'exploitation de 80 % de la production nationale d'algues.

d'arrêtés ministériels permettant de mettre en place un cadre réglementaire clair et strict, définissant le cadre d'exploitation de la ressource. Parmi les mesures d'urgence applicables cette année, le ministère a établi un quota d'exploitation limitant les exportations à 3.600 tonnes cette saison. L'unique unité de transformation au Maroc, «Setexam», basée à Kénitra, s'accapare 80% de la production nationale pour 20% au profit des sociétés exportatrices de l'algue à l'état brut. Cela n'est pas du goût des patrons des 20 sociétés exportatrices actuellement enregistrées auprès de la délégation des pêches maritimes d'El Jadida. Pour bénéficier à de plus gros volumes, un patron procède à la création de plusieurs sociétés, un moyen de contourner les restrictions pour exporter une plus grande quantité d'algues. Sur un tout autre registre, le ministère a fait bénéficier les plongeurs officiellement enregistrés de sessions de formation et de sensibilisation. Ainsi, 1.160 plongeurs ont bénéficié de formations. Parallèlement, un autre programme, financé par MCC (Millennium Challenge) est enclenché pour améliorer les conditions de plongée. Ainsi, un premier lot de 290 compresseurs à air sera distribué à de premiers bénéficiaires. «Un caisson hyper-bare à deux places avec espace de réanimation sera mis à la disposition des plongeurs, en convention avec le ministère de la Santé», déclare le délégué des pêches maritimes d'El Jadida.

PAR MOHAMED RANDANI
m.randani@leseco.ma

Agar-agar, source de richesses

L'impact socioéconomique de la collecte des algues marines est considérable. Les premières semaines étaient les plus prodigieuses en captures. Ce n'est plus le cas actuellement. Le ministère compte augmenter le chiffre d'affaire à l'export à quelque 200 millions de DH. Le plan vise la valorisation du produit, en procédant à la transformation avant export. L'objectif est le développement du positionnement du Maroc sur le marché international de l'agar-agar.

Utilisation de l'algue marine :

La production de la campagne précédente a été estimée officiellement à plus de 6.000 tonnes d'algues sèches, rien que pour El Jadida et plus de 14.000 tonnes au total, selon les observateurs. L'algue marine est un produit à valeur croissante, particulièrement ses extraits : l'agar agar, les alginates et les carraghénanes. Les extraits d'algues sont utilisés en tant qu'agents texturants, filmogènes ou émulsifiants dans de nombreux domaines, tels que l'industrie agroalimentaire et diététique, l'industrie pharmaceutique, la cosmétique et la thalassothérapie.